

DT – Chef de cellule multimédia - CERT



Référence : 3134-25-0563/SR du 11 avril 2025

Employeur : Office des Postes et des Télécommunications

Corps /Domaine : cadre technique

Direction : des télécommunications

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : Centre d'Exploitation des Réseaux Télécom (CERT) - 205 rue Jacques IEKAWÉ PK5-98841 NOUMÉA CEDEX

Poste à pourvoir : dès que possible

Date de dépôt de l'offre : vendredi 11 avril 2025

Date limite de candidature : vendredi 2 mai 2025

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Ingénieur des réseaux et services des télécommunications

Missions :

Planifier/organiser l'activité, rendre compte de l'exploitation, la supervision et la maintenance des équipements et systèmes des réseaux sous sa responsabilité
Développer les niveaux de maîtrise des différentes fonctions au sein de son unité, inspirer, imposer et accompagner les comportements adéquats (prise d'initiative, veille technique, productivité, qualité des rendus, entraide mutuelle, tutorat pour formation/transmission ...)
Accompagner les équipes sur le terrain

Place dans l'organigramme : N - 3 (par rapport au directeur opérationnel)

Fonction du supérieur hiérarchique direct : Chef de section accès

Nb d'agents encadrés :

- Directs : 4
- Indirects : /

Habilitations, permis nécessaires pour l'exercice des fonctions :

- Posséder le permis de conduire catégorie B
- Habilitation électrique BR

Conditions de travail :

- Astreintes hors heures ouvrées
- Travaux insalubres ou dangereux
- Horaires spéciaux (travail hors heures ouvrées).
- Déplacement principalement sur Nouméa et périphérie, parfois sur l'ensemble de la NC.

Régimes indemnitaires rattachés au poste de travail :

Indemnité hiérarchique de Chef de Cellule

Activités principales :

Activité du poste :

- Piloter, exploiter et maintenir les réseaux du domaine multimédia et en être le référent
- Analyser l'activité et les besoins, proposer un dispositif permettant d'atteindre les objectifs d'exploitation, de supervision et de maintenance des équipements et systèmes des réseaux sous sa responsabilité
- Organiser le travail, suivre les charges et les conditions de réalisation
 - Contrôler et piloter la bonne compréhension et application par les équipes de toutes les directives et instructions de travail, guides et procédures ayant trait

soit au métier confié soit aux politiques internes d'amélioration continue (qualité - santé / sécurité / hygiène - RSE...) et de maîtrise des risques (réglementation, risques...)

- Exploiter, maintenir les équipements et garantir les meilleurs efforts en vue de réduire les durées d'indisponibilité
- Proposer toute amélioration de méthode ou de moyens pouvant être utile à l'optimisation de son activité et au service client
 - Aider les équipes terrain à qualifier et à analyser les causes de dysfonctionnement et mettre en œuvre les opérations nécessaires au rétablissement du service
- Contrôler les travaux internes ou sous-traités
- Participer à l'élaboration et au suivi budgétaire
- Rendre compte de l'activité sur tous les volets, l'analyser et en proposer à sa hiérarchie les enseignements / recommandations
- Apporter une contribution personnelle sur les sujets d'évolution, transformation et amélioration
- S'approprier, mettre en œuvre et incarner les valeurs, les responsabilités et les pratiques managériales telles que spécifiées dans le référentiel managérial interne
- Assurer périodiquement l'astreinte pour les services relevant des domaines du Centre
- Assurer l'intérim du chef de section en cas de nécessité

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Diplôme BAC +3 minimum spécialisé dans les télécommunications
- Maîtriser les techniques et les équipements de commutation numérique
- Avoir de bonnes connaissances des réseaux de télécommunication et IP
 - Exploiter les systèmes d'exploitation Windows, Unix, Linux et les outils bureautiques.
- Parler la langue anglaise
- Connaître et utiliser les systèmes d'information de l'OPT-NC

Savoir-faire :

- Savoir s'exprimer correctement.
- Savoir manager une équipe
- Traiter une information parfois complexe.
- Diffuser l'information de façon synthétique.
- Hiérarchiser et interpréter les problèmes rencontrés
- Piloter et guider les actions des sous-traitants et suivre leur intervention

Comportement professionnel :

- Aptitudes au travail en équipe.
- Aptitude au management
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Esprit d'initiative
- Aisance rédactionnelle
- Faculté d'adaptation
- Sens de la coordination
- Autonomie
- Sens de l'organisation et de la rigueur dans la tenue des dossiers.
- Capacité à représenter l'Office.

Les compétences suivies de (*) pourront être acquises à la suite de la prise de poste via un accompagnement et des formations dispensées au sein de l'office

**Contact et informations
complémentaires :**

M Olivier JAMOT
Tél. : 41.35.50 ; Mail : olivier.jamot@opt.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des ressources humaines, Bureau recrutement, mobilité, accompagnement par :

- Voie postale : Direction Générale – 2 rue Montchovet, Port Plaisance – 98841 NOUMÉA Cedex
- Dépôt physique (adresse) : idem que ci-dessus
- Mail (adresse) : DRH-candidature@opt.nc

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique